

Ligue du Béarn*Frontenis Feminin 2009-2010***Poussin 1**

Pdt de Commission : LABONNE Yannick

labonne.famille@orange.fr

tél.: 06 78 00 88 19

Club	N°	Nom 1	Prénom	Licence	Nom 2	Prénom	Licence
NAVARRENX	1	LABACHE	Marielle	78516	NARBAITS	Célia	78513
<i>Responsable :</i>		LARRAMENDY	<i>Karine</i>	<i>06 86 82 88 54</i>			
LASSEUBE	1	EGOLF	Morgane	en cours	ROLLAIS	Emeline	74051
<i>Responsable :</i>		PEYRAUBE	<i>Joël</i>	<i>06 24 44 46 71</i>			
ARETTE	1	POEY	Mathilde	79655	CASTAGNE	Pauline	79664
<i>Responsable :</i>		MUSCARDITZ	<i>Christian</i>	<i>06 72 08 14 32</i>			
LESCAR	1	BERGEZ	Manon		VIGNAUT	Déborah	
<i>Responsable :</i>		PEREZ	<i>Marc</i>	<i>06 21 72 45 52</i>			

FEDERATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

Ligue du Béarn 2009-2010
Frontenis Feminin - Poussin 1

Président de Commission	LABONNE Yannick <i>labonne.famille@orange.fr</i>	Tél.: 06 78 00 88 19
----------------------------	---	----------------------

Poule A	
1	LASSEUBE 1
2	ARETTE 1
3	NAVARRENX 1
4	LESCAR 1

PARTIES EN 30 POINTS

BALLE EDUCATIVE

Les 4 équipes sont qualifiées pour les 1/2 finales.

Poule A

1ère journée : 24/01/10 à Lescar de 16h à 17h30 :

1-4 2-3 3-1 (resp. : club Navarrenx)

2ème journée : 31/01/10 à Lescar de 16h à 17h30 :

2-4 1-2 4-3 (resp. : club Navarrenx)

Réunion classement : lundi 01/03/10 à 18h30

07/03/10 : 1/2 Finales

14/03/10 : Finale à Ger

Le club 1er nommé reçoit, arbitre la partie et communique les résultats.

Les règlements de la F.F.P.B. s'appliquent, y compris en ce qui concerne la tenue et les remplacements..

Toute modification doit recevoir l'accord du Président de la Commission sportive.

Programmation des rencontres et transmission des résultats.

Les résultats doivent être communiqués pour le Dimanche soir :

▫ à la **Ligue du Béarn**: tél. 05 59 32 33 33 - fax: 05 59 32 34 36 - ou mail: liguebearnpelote@wanadoo.fr

▫ à **Stéphane DUSSARPS** 06 45 70 76 66 - courriel : stephane@accipio.fr (1ère série seulement)

Les feuilles de résultats devront parvenir à la Ligue au plus tard le Mardi suivant.

La programmation des parties de 1ère série sera communiquée à la Ligue pour le mercredi qui précède les rencontres, et à 12H dernier délai.